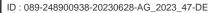
Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le 10/07/2023



N°AG/2023/47

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	21 juin 2023	Nombre de conseillers
		communautaires
Date d'affichage de la	21 juin 2023	Effectif légal : 49
convocation :		En exercice : 49
		Présents : 38
		Votants : 49

Séance du 28 juin 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-huit juin deux mille vingttrois à dix-neuf heures, à la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS:

M. Philippe PETIT, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINE, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS:

M. Didier MOREAU, pouvoir à Mme Isabelle CLAUDET

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT

Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Mme Evelyne TRESCARTES

M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à Mme Christine LEMOINE

M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Bernard MORAINE

Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Mme Anne MIELNIK-MEDDAH

M. Thierry LEAU, pouvoir à Mme Dorothée BRICOUT

M. Nicolas DEILLER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY

Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas SORET

Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS

M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

<u>Objet</u> : DÉSIGNATION D'UN 3ÈME RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE AU SEIN DU COLLÈGE DE DÉONTOLOGIE MUTUALISÉ DE L'ÉLU A L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN.

Publié le 10/07/2023

ID: 089-248900938-20230628-AG_2023_47-DE

AG/2023/47	Conseil communautaire du
	28 juin 2023

Objet : DÉSIGNATION D'UN 3ÈME RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE AU SEIN DU COLLÈGE DE DÉONTOLOGIE MUTUALISÉ DE L'ÉLU A L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN.

(Voir saisine en pièce jointe.)

VU la délibération n°AG/2023/37 du 11 mai 2023 portant désignation d'un collège de déontologie mutualisé de l'élu à l'échelle de la Communauté de Communes du Jovinien désignant,

- Monsieur Pierre VAJDA, Haut fonctionnaire à la retraite, Chevalier de la Légion d'honneur,
- Monsieur Gérard FARRÉ SEGARRA, Colonel honoraire de gendarme à la retraite, Chevalier de la Légion d'honneur,

lors du Conseil Communautaire du 11 mai 2023 en qualité de référent déontologue mutualisé de la Communauté de Communes du Jovinien et à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Jovinien,

CONSIDÉRANT que lors du Conseil Communautaire du 11 mai dernier, il a été émis le souhait de désigner une femme en tant que 3ème référent déontologue,

CONSIDÉRANT qu'il est proposé la personne citée ci-dessous :

- Madame Caroline GIRELLI

qui a donné son accord pour être désignée et assumer ce rôle auprès des élus communautaires et à l'ensemble des élus des communes de la Communauté de Communes du Jovinien.

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour: 48 Contre: 0

Abstention: 1 (M. Gérard VERGNAUD)

DÉSIGNE

Madame Caroline GIRELLI, Administratrice générale honoraire.
 en qualité de référente déontologue mutualisée de la Communauté de Communes du Jovinien et à l'ensemble des élus des communes de la Communauté de Communes du Jovinien;

PRÉCISE que

 Madame Caroline GIRELLI exercera sa mission pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 mai 2026 inclus,

MODIFIE le formulaire de saisine (en pièce jointe) :

NOTIFIE aux communes de la Communauté de Communes du Jovinien, la présente délibération et sa pièce annexe;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Pour copie conforme, Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND